

ARGONNE
ARDENNAISE

le Mag'

n° 56 / janvier 2024



© Photo : Freepik

Projets d'entreprises : ça bouge
en Argonne Ardennaise !

 **argonne
ardennaise**
Communauté de Communes



Sommaire

4 DOSSIER SPÉCIAL : Collège de Grandpré

>>> SERVICES DE PROXIMITÉ

Déchets ménagers

- 6 Déchets ménagers : ce qui change en 2024

Mobilité

- 8 Voyage à Reims à bord de la nouvelle ligne de bus

Travaux

- 8 Le chantier du futur siège intercommunal suit son cours

Urbanisme

9

Services à la personne

- 11 Santé | Un accompagnement personnalisé répondant au soin des nouveaux parents
- 12 Famille | Le médiateur familial : un accompagnement à la gestion de conflit dans les familles
- 13 Famille | Permettre aux enfants de bien grandir sur le territoire et à leurs parents de bénéficier de services de proximité

>>> ASSOCIATIONS - CULTURE - LOISIRS

Vie Culturelle et sportive

- 14 Série : A la découverte des bibliothèques de l'Argonne - Épisode 4 : le point lecture de Machault
- 15 Le sport à l'honneur en Argonne Ardennaise

>>> ENTREPRENDRE ET DÉVELOPPER

Commerce, industrie, artisanat

- 16 Focus Industrie | DRMO : Dépannage, Reconstruction de Machines-Outils

- 18 Les Brèves de l'éco en Argonne Ardennaise

Les 3 aides en faveur du développement des entreprises

Programme LEADER

- 19 Des nouvelles du programme LEADER

>>> NOTRE TERRITOIRE

Agriculture

- 20 Manger local, oui ! Et à la cantine aussi !
- 21 De nouvelles perspectives de production pour le territoire : pourquoi pas sur vos terres ?

Environnement - Natura 2000

- 22 Zoom sur le suivi piscicole de l'Aisne - Site «Prairies de la vallée de l'Aisne»
 - 23 «En route pour Natura 2000 !», un nouveau programme pédagogique pour les élèves de primaire
- Programme des animations Natura 2000
Premières dates 2024

Environnement - Trame Verte et Bleue

- 24 Ma Haie pour les abeilles : grand succès pour la première phase
- Premier comité de pilotage de la nouvelle ZARG : l'eau au cœur des recherches

Tourisme

- 25 Suivez la Destination Sud-Ardenne sur Tik Tok
- Une appli mobile pour valoriser le patrimoine local

Parc Argonne Découverte

- 26 En partenariat avec l'ITEP de Verdun
 - 27 Une réduction spéciale pour les habitants de l'Argonne Ardennaise
- Devenez bénévole au PAD !



Toutes les infos
de votre commune et
de l'Argonne Ardennaise
sont sur PanneauPocket

Argonne Ardennaise Le Mag' est édité par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES - Tél. 03 24 30 23 94 - argonne-ardennaise.fr

Directeur de publication : Benoît SINGLIT, Président - Rédaction, mise en page : Lorraine SCHULZ TAVERNE, chargée de communication / Dylan LAMBERT, graphiste-maquetiste
Crédits photos : CC de l'Argonne Ardennaise, Freepik, Adobe - Impression : Imprimerie Félix (Vouziers)
Tirage : 9 400 ex. - Diffusion : Milee - ISSN : n° 2780-8033 (imprimé)
n° 2781-2677 (en ligne)



Comme généralement la fin d'année est l'heure de bilans, parlons-en.

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de la Commission Commerce, Artisanat, Industrie pour le travail accompli, la qualité des échanges. Qui plus est, ils ont le pouvoir de me donner du tonus. Mes remerciements vont également à David Mauger et Emilie Loret du service Développement économique, pour la qualité de leur travail, le traitement des dossiers et leur réactivité.

Les mesures préparées en commission, les actions menées par nos partenaires Révolution R et Géolink, et le travail de chaque jour sont à l'origine de quelques résultats.

Dans la zone de Buzancy, un permis de construire pour un bâtiment de 120 mètres de long va être déposé, sur un terrain appartenant à l'entreprise attenante, ce qui ne manquera pas de valoriser le dynamisme de toute la zone. Les deux parcelles, d'un total de 19 300 m², font l'objet d'un compromis de vente qui sera signé dans les prochaines semaines. La zone étant désormais complète, nous travaillons à une extension de 3.5 hectares.

Dans la zone de Vouziers : les dernières ventes remontaient à 2014, mais nous pouvons nous réjouir aujourd'hui que 55 700 m² soient vendus ou sous compromis de vente.

Soit pour les deux zones un total de 75.000 m² et ce malgré le contexte économique difficile, l'augmentation des taux d'intérêts, de la matière première, des coûts de construction et de l'inflation en général.

Ce contexte a généré des retards, dus à la refonte des business plans. Les choses avancent cependant pour la parcelle dite de « l'ancien terrain de football », qui n'appartient pas à la communauté de communes, dont le permis de construire a été validé.

Sur la parcelle suivante l'entreprise de comptabilité Cerfrance a commencé les travaux de ses nouveaux locaux.

Pour les parcelles qui vont jusqu'au rond-point, nous avons accordé une prorogation au promoteur afin de lui laisser le temps de peaufiner son projet. Le permis devrait être déposé fin février. Quatre filiales de deux grands groupes occuperont ces parcelles. Les signatures avec le promoteur sont en cours chez le notaire.

Pour 2024 nos actions seront orientées vers le commerce et l'industrie

Certains commerces de centre-ville souffrent, or sans eux, c'est tout un équilibre qui serait rompu, un mode de vie propre à des territoires comme le nôtre. Sans les commerces que serait le tissu économique de l'Argonne Ardennaise ? Cliquer est facile, mais il faut penser à l'avenir du territoire.

La commission a travaillé sur le diagnostic, et les opérations à mener pour venir en soutien aux commerces. Des actions de communication, ainsi qu'une opération « Consommer local » ont été retenues, sous l'égide de Dynamic Argonne, avec la participation de la commu-



nauté de communes, seront lancées au cours du premier trimestre.

N'oubliez pas que nos commerçants vous accueillent avec le sourire, des produits de qualité, des prix, des conseils, des promotions, un service.

La vie des entreprises doit se pérenniser sur le territoire.

Nous allons couramment 2024 suivre l'évolution des commerces au cas par cas avec la collaboration de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des métiers avec lesquelles nous avons prévu de nous rencontrer fréquemment, afin de déterminer les leviers à actionner en cas de besoin.

Tout ceci démontre l'importance du **Développement économique** pour notre territoire.

Le Développement économique permet d'obtenir une croissance durable. Nous entendons parler de décroissance, c'est insensé ! Ce n'est pas la décroissance qui va sauver la planète et les emplois.

La croissance économique ne peut durablement s'installer que si elle s'appuie sur un développement robuste. En économie, le développement fait référence au progrès économique et social au sein d'un territoire. Cela englobe toutes les mutations structurelles dont bénéficient la population, les commerces, l'artisanat, et l'industrie au sein de cette zone. Le développement économique marque une amélioration des conditions de vie.

D'où l'importance de nos actions. C'est le rôle facilitateur et créatif de la Communauté de Communes

Oui, cent fois oui, à la lutte contre le gaspillage et l'inefficacité, mais non au refus du développement économique, sans lequel il n'y a pas de financements pour la politique éducative et sociale, pas d'investissements pour la transition écologique et énergétique.

Faisons le vœu du développement de notre territoire que nous aimons, avec la positive attitude.

L'investissement suit l'investissement.

Le succès engendre le succès.

Tout comme l'échec engendre l'échec.

Ce qui donne de la force à notre action c'est la sincérité de ses convictions.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2024 ! Et faisons des vœux pour le développement de l'Argonne Ardennaise.

Pierre Laurent-Chauvet,

Vice-président de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, délégué au Commerce, à l'Industrie et à l'Artisanat

Parcours Éducation au Développement Durable au collège de l'Argonne à Grandpré

Tout près de chez nous, dans le collège de l'Argonne à Grandpré, les 90 élèves participent à deux heures de cours en plus chaque semaine. Que font-ils de ces deux heures ? Ils reçoivent un enseignement qui s'intègre dans le parcours Éducation au Développement Durable. Découvrez cette spécificité académique, construite avec la participation active des élèves.

Il s'agit d'un projet expérimental, soutenu et encadré par l'académie (au sein de la Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation), comme soutien de l'enseignement fondamental. Le recteur était venu à la pré-rentrée du collège valoriser cette action afin qu'elle puisse servir d'exemple pour d'autres établissements.

Ce parcours (lire ci-dessous) s'inscrit au projet pédagogique de l'établissement à plusieurs niveaux : de la salle de classe avec ses éco-délégués, en passant par le Conseil de la vie collégienne, le foyer et même la cantine. Le développement durable fait partie intégrante de l'ADN du collège et de toutes ses actions.

Concrètement, les élèves constitués en groupes multi-niveaux mènent des projets au sein de l'établissement comme un jardin potager, la gestion et le tri des bio-déchets, la plantation de haies, du land-art... Ces actions sont transversales au programme scolaire et sert de levier à l'enseignement des savoirs fondamentaux. Par exemple, afin de planter les haies acquises grâce au dispositif *Ma haie pour les abeilles*, les élèves ont travaillé la reconnaissance des essences, la réglementation, fait des recherches sur les espèces, comment planter et aménager des espaces...

Au delà-de la mise en pratique des savoirs, c'est aussi la dimension du vivre ensemble qui est



au cœur du projet. Les groupes d'élèves sont composés de jeunes de tous âges ce qui favo-

Le label E3D

Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. Avec un cahier des charges en cours de finalisation, le collège espère atteindre le plus haut niveau du label pour la rentrée 2024.

Parcours « Éducation au Développement Durable »

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement. Enseignants et personnels d'encadrement y sont formés et l'intègrent dans le fonctionnement des établissements.





Développement durable et citoyenneté

rise la transmission des savoirs entre pairs et favorise un climat scolaire apaisé. « L'acquisition des savoirs est bien meilleure par le biais des interactions. Le développement durable est un sujet universel pour les élèves et qui ne freine pas les collaborations, bien au contraire. Les élèves partagent leurs savoirs académiques et personnels. Le sujet est parfait pour ça. Le climat scolaire s'en trouve apaisé et procure un sentiment d'appartenance très fort qui favorise les apprentissages » expliquent Sébastien Lafon, principal et Moïse Poisson, conseiller principal d'éducation.

Les 4 maisons du collège de l'Argonne

Le collège a ouvert un foyer pour développer l'autonomie des élèves : la salle des 4 maisons. Les élèves du Conseil de la Vie Collégienne ont rédigé la charte d'utilisation de la salle et proposé des achats de matériel et de mobilier choisis par eux, pour en faire un lieu convivial et chaleureux. Ils s'y rendent en toute autonomie, sous la discrète surveillance des adultes. Ce projet est en lien direct avec les actions des groupes EDD, dans la continuité de l'amélioration du climat scolaire, du tutorat entre pairs...

Pourquoi les 4 maisons ? Les élèves ont passé le jour de la rentrée au Parc Argonne Découverte pour découvrir 4 animaux : le loup, le renard, la chouette et le hérisson. Ils ont pu échanger sur ces espèces avec les animaliers du PAD et ont visité le reste du Parc. Une fois rentrés au collège, ils se sont inscrits dans un groupe (ou « maison ») qui a pris le nom d'un de ces 4 animaux. Tout au long de l'année, ils essayeront d'aller plus loin que la simple découverte de l'animal, retravailleront le sujet dans d'autres cours et reviendront au PAD pour approfondir leurs connaissances.



Une démarche partenariale

L'aventure du collège de l'Argonne s'appuie sur les forces du territoire et se construit avec les élèves, les familles, les équipes du collège, le rectorat d'académie, le Parc Argonne Découverte, le Centre de Recherche et de Formation en Eco-éthologie, la Maison de la Nature, la Fédération Connaître et Protéger la Nature, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne. Des allers-retours réguliers sont prévus entre

élèves et partenaires afin de co-construire ce programme qui s'invente tous les jours et y apporter un ancrage scientifique.

Les équipes pédagogiques sont elles aussi pleinement parties prenantes du programme, plus particulièrement les professeurs de sciences et vie de la terre, éducation physique et sportive, physique-chimie et histoire-géographie qui ont travaillé, dès l'an dernier, à sa conception. Prévu pour durer 5 ans, le programme

est dans sa première année.

Celui-ci se déroule sous l'égide d'une marraine, Christine ROLLARD, aranéologue (spécialiste des araignées), enseignante chercheuse au muséum d'histoire naturelle de Paris. Il est prévu que dans ce cadre, elle puisse venir à la rencontre des élèves, et pourquoi pas, ouvrir cette venue à l'ensemble des partenaires et au grand public.

Vos services de proximité Déchets ménagers

Déchets ménagers : ce qui change en 2024

L'importance des bons gestes de tri...

Il est crucial de reconnaître l'importance du tri des déchets recyclables pour préserver notre environnement. En améliorant chaque jour cette pratique, nous contribuons à réduire la pollution, économiser les ressources naturelles et minimiser l'empreinte carbone. Le recyclage permet de donner une seconde vie aux matériaux, réduisant ainsi la nécessité d'exploiter de nouvelles matières premières. En triant consciencieuse-

ment nos déchets, nous participons activement à la préservation de la biodiversité et à la création d'un avenir plus durable pour les générations futures. Le tri sélectif est non seulement une exigence légale, mais c'est aussi une manière concrète de réduire la quantité de déchets envoyée en décharge. En recyclant correctement le plastique, le verre, le papier, et d'autres matériaux, chacun peut contribuer à la préservation de l'environnement tout en minimisant les coûts de gestion des déchets.

Tous les emballages se trient !



Attention ! Bien distinguer les emballages alimentaires en carton et les cartons épais (ondulés).



Les cartons ondulés doivent être apportés en déchèterie.

... pour les restes alimentaires aussi !

En complément de cette démarche, il est important de rappeler la nouvelle obligation de trier les bio-déchets. Les déchets alimentaires doivent être collectés séparément, car ils peuvent être transformés en compost ou en énergie renouvelable. Cette mesure s'inscrit dans une perspective de réduction globale des déchets et de promotion d'une économie circulaire.

L'Argonne Ardennaise vous permet de tester l'usage du bio-seau depuis le mois de septembre dernier : vous pouvez venir chercher votre kit à l'accueil de la Communauté de Communes. Les points de collecte sont, à ce jour, implantés sur Vouziers, mais cette opération est bien ouverte à tous les habitants du territoire.

Des composteurs en bois à prix réduit sont également en vente à l'intercommunalité.

En adoptant des gestes de tri efficaces et en respectant les nouvelles obligations, chaque individu peut contribuer à la préservation de l'environnement tout en participant à la construction d'une communauté plus durable.

Tarifs 2024

Lors du dernier Conseil communautaire, les élus ont entériné une augmentation moyenne de 5 % de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Cela représente entre 0,25€ et 0,50€ par mois et par personne selon la composition du foyer.

Les coûts liés à ces services ont considérablement augmenté en raison notamment de l'indisponibilité temporaire du centre de tri de Charleville-Mézières.

Vos services de proximité Déchets ménagers

Planning 2024 des ouvertures des déchèteries de l'Argonne Ardennaise

	Buzancy	Machault	Bairon et ses environs (Le Chesne)	Grandpré	Challerange	Vouziers
Du 1er novembre au 31 mars	Lundi 13 h - 17 h	Mardi 13 h - 17 h	Mercredi 13 h - 17 h	Jeudi 13 h - 17 h	Vendredi 13 h - 17 h	Du lundi au samedi 9 h - 11 h 50 14 h - 16 h 50 Fermée le jeudi matin
Du 1er avril au 31 octobre	Lundi 13 h - 18 h Samedi 9 h - 12 h semaines paires 6 et 20 avril 4 et 18 mai 1, 15 et 29 juin 13 et 27 juillet 10 et 24 août 7 et 21 septembre 5 et 19 octobre	Mardi 13 h - 18 h Samedi 13 h - 16 h semaines paires 6 et 20 avril 4 et 18 mai 1, 15 et 29 juin 13 et 27 juillet 10 et 24 août 7 et 21 septembre 5 et 19 octobre	Mercredi 13 h - 18 h Samedi 9 h - 12 h semaines impaires 13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin 6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août 14 et 28 sept. 12 et 26 octobre	Jeudi 13 h - 18 h Samedi 13 h - 16 h semaines impaires 13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin 6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août 14 et 28 sept. 12 et 26 octobre	Vendredi 13 h - 18 h Samedi 13 h - 16 h semaines paires 6 et 20 avril 4 et 18 mai 1, 15 et 29 juin 13 et 27 juillet 10 et 24 août 7 et 21 septembre 5 et 19 octobre	Du lundi au vendredi 9 h - 11 h 50 14 h - 17 h 50 Fermée le jeudi matin Samedi 9 h - 11 h 50 14 h - 16 h 50

Planning de rattrapage des collectes

Les collectes des ordures ménagères n'ont pas lieu les jours fériés et ne font pas l'objet de rattrapages sauf pour Noël/nouvel an et 1^{er}/8 mai. Au vu des très faibles volumes collectés lors des rattrapages antérieurs, le secteur de Vouziers ne fera plus l'objet de rattrapages.

Lundi 1 ^{er} avril 2024	pas de rattrapage
Mercredi 1 ^{er} mai Mercredi 8 mai	Lundi 6 mai
Jeudi 9 mai	pas de rattrapage
Lundi 20 mai	pas de rattrapage
Jeudi 15 août	pas de rattrapage
Mercredi 1 ^{er} novembre	pas de rattrapage
Vendredi 1 ^{er} novembre	pas de rattrapage
Lundi 11 novembre	pas de rattrapage
Mercredi 25 décembre Mercredi 1 ^{er} janvier 2025	Vendredi 27 décembre

RÈGLES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES EN CAS DE CANICULE

- ❖ Déchèterie de Vouziers : ouverture continue du lundi au samedi de 8 h à 14 h.
- ❖ Autres déchèteries : du lundi au vendredi de 8 h à 13 h en continu. Le samedi, seule la déchèterie prévue en ouverture le matin sera accessible de 9 h à 12 h. Celle prévue en ouverture l'après midi sera fermée.

Pas de sacs noirs ni de cartons épais en Points d'Apports Volontaires !



Les conteneurs sont destinés uniquement aux déchets recyclables.

N'y mettez pas de sacs poubelle noirs même s'ils contiennent des déchets recyclables, ni de cartons épais (déchèterie).

En cas de report imprévu de la collecte des ordures ménagères ou de fermeture exceptionnelle d'une déchèterie, les informations seront données en temps réel sur l'application **Panneau Pocket**.

Voyage à Reims à bord de la nouvelle ligne de bus

Dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle ligne de bus entre Vouziers et Reims, un groupe d'enfants de l'accueil collectif de mineurs du FJEPSC La Passerelle, des personnes du chantier d'insertion ainsi que de familles ont pu aller s'amuser à résoudre un escape game, profiter d'un repas en restauration rapide, visiter la cathédrale, chercher des informations à l'Office de Tourisme, explorer la médiathèque-ludothèque et faire les magasins en centre-ville. «C'est très pratique ! on n'a pas à s'inquiéter de savoir où on va se garer, de payer le stationnement... et on arrive directement au centre-ville, à portée des navettes et du tramway.»



Et comme le tarif est très avantageux (4€ le billet unitaire tout public, 2€ en tarif réduit), l'aller-retour est vite rentabilisé par rapport à la voiture (tous les tarifs sur www.rdta.fr/actualites/nouvelle-ligne-01-vouziers-machault-reims). Et vous, quand est-ce qu'on vous emmène ?

VOUZIERS - MACHAULT - REIMS				
jours de circulation (sauf fériés)	du lundi au samedi			
	course	1	3	5
VOUZIERS derrière la Mairie	06:30	07:40	13:30	
MACHAULT Arrêt de car	06:48	07:58	13:48	
REIMS Cour Anatole France	07:40	08:50	14:40	

REIMS - MACHAULT - VOUZIERS				
jours de circulation (sauf fériés)	du lundi au samedi			
	course	2	4	6
REIMS Cour Anatole France	12:15	17:30	18:30	
MACHAULT Arrêt de car	13:07	18:22	19:22	
VOUZIERS derrière la Mairie	13:25	18:40	19:40	

Le chantier du futur siège intercommunal suit son cours



Les travaux de création du futur siège communautaire ont démarré à l'automne 2023. Sur la partie extérieure au niveau de la future extension, les murs ont été démolis.

Dans le bâtiment existant qui sera réhabilité, l'entreprise est en train de procéder à la démolition des planchers et au renforcement du plancher des combles.

Dans la mairie, les sanitaires ont été démolis et les travaux de câblage et d'installation du futur système incendie ont été réalisés.

Les travaux de construction du gros œuvre de la future extension démarreront en 2024 au vu des conditions climatiques et de la nécessité de procéder à des études et sondages complémentaires.

Vos services de proximité **France Services**



France services

Les permanences **France services**, c'est toute la journée !

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Sur le territoire de l'Argonne Ardennaise, les permanences France services vous accueillent toute la journée !

Avec ou sans RDV, de **9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30** dans les communes suivantes :

- **Monthois** : le lundi à la mairie.
- **Machault** : le mardi au rez de chaussée de la mairie.
- **Buzancy** : le mercredi à la mairie annexe.
- **Grandpré** : le jeudi à la salle des Berceaux.
- **Bairon et ses environs** : le vendredi à l'espace Jean Moreaux.

L'accueil France Services en sous-préfecture de Vouziers reste identique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Vous rencontrez une difficulté pour vous déplacer sur un de ces points d'accueil ? Contactez le 03 24 30 47 67 pour prendre rendez-vous afin qu'une conseillère vous accueille dans la mairie de votre commune.

UN SEUL NUMÉRO



03 24 30 47 67

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil

informations et orientation



Accompagnement

dans vos démarches administratives



Mise à disposition

d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques





Allo le RPE ?
Mes parents recherchent
un mode de garde

Relais Petite Enfance

Le RPE vous délivre :

- Une information sur les différents modes de garde sur l'Argonne Ardennaise
- La liste des assistant(e)s maternel(le)s du territoire (du CD08)
- Une information sur les démarches administratives et contractuelles (CAF, MSA, contrat de travail, mensualisation, retrait d'enfant...)
- Une écoute attentive de vos besoins

Service gratuit et confidentiel

COORDONNÉES

Relais Petite Enfance de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 Vouziers
Tel. : 03 24 30 23 94 / Mail : rpe@argonne-ardennaise.fr
Facebook : [@RPEArgonneArdennaise](https://www.facebook.com/RPEArgonneArdennaise)
Site internet : argonne-ardennaise.fr



Un accompagnement personnalisé répondant aux besoins des nouveaux parents

Dans le cadre de la Maison des 1000 premiers jours, les jeunes parents peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé à domicile par une auxiliaire de puériculture via le dispositif de coaching parental (CoPA).

Le coaching parental, qu'est-ce que c'est ?

Le coaching parental vise à proposer un accompagnement dans les premiers pas de la vie de parents. Dès le retour de la maternité et jusqu'au vingt premiers jours à domicile, une auxiliaire de puéricultrice accompagne les parents dans leur nouveau quotidien en fonction de leurs attentes. Elle répond aux interrogations des parents sur l'allaitement, l'alimentation, le décodage de bébé ou toutes autres questions liées au quotidien du nourrisson.

Ce dispositif est gratuit pour toutes les familles ardennaises et dont l'enfant est né (ou va naître) au centre hospitalier Manchester à Charleville-Mézières. Sophie Lebègue, habitante de Maisoncelle-et-Villers et maman d'une petite Diane de 4 mois, nous raconte son expérience :

« On m'a présenté le dispositif du coaching parental pendant mon suivi de grossesse à la maternité de Sedan. J'ai tout de suite accepté. Après l'accouchement, une auxiliaire de puéricultrice, Mylène, est venue à trois reprises à la maison pour répondre à mes interrogations et me montrer les techniques du portage en écharpe et du bain enveloppé. Elle m'a également apporté plusieurs conseils sur l'aménagement du logement pour la sécurité de

ma petite fille et sur l'allaitement. Les jours de visite étaient fixés à l'avance en fonction de mes possibilités. C'était rassurant de pouvoir être dans un environnement avec mes repères et en parallèle d'être accompagnée dans les premiers jours de vie de ma petite fille ».



Contact

Pour toute information, vous pouvez contacter le Centre Hospitalier Nord-Ardenne au 06.46.53.18.46 ou 06.14.63.50.74 pour un accompagnement gratuit. N'hésitez pas à laisser un message vocal ou adresser un sms de 8h30 à 18 heures.

Une semaine de prévention Santé en préparation

Les professionnels de santé de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Vouzinois (CPTS) en lien avec la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, le centre social FJEPSC La Passerelle et d'autres partenaires organisent du 6 au 13 avril 2024, une semaine de prévention santé.

Au programme, des ateliers, des conférences et des animations seront proposés par l'ensemble des partenaires et professionnels de santé à destination de la population du Vouzinois.

A vos agendas ! Le programme détaillé sera prochainement disponible sur les sites internet et réseaux de la CPTS du Vouzinois, de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et de ses partenaires.



Le médiateur familial : un accompagnement à la gestion de conflit dans les familles

« On se dispute tout le temps, et nos enfants en souffrent ».

« J'aimerais revoir mes petits-enfants, mais ma fille ne veut plus me parler ».

« Mon fils ne veut plus vivre avec sa mère, je veux bien qu'il vienne à la maison mais c'est devenu tendu entre sa mère et moi... »

« Il est parti quand j'étais petit, aujourd'hui je voudrais comprendre... »

« Depuis le décès de nos parents, avec mon frère on se bataille... On ne sait même plus pourquoi. Quel gâchis ! »



Ces petites phrases, peut-être les avez-vous déjà entendues dans votre entourage. Peut-être qu'elles évoquent aussi une situation familiale que vous avez vous-même vécue. Tout au long de la vie, les séparations, les changements dans la vie professionnelle, la perte d'un proche, ou même une naissance, sont autant d'éléments qui peuvent déstabiliser les relations familiales et susciter des conflits, que l'on soit parents, conjoints, ou encore frères et sœurs.

La médiation familiale est un processus dédié à la gestion de ces conflits familiaux. En médiation, les personnes se rencontrent dans le but d'échanger leurs points de vue, confron-

ter leurs idées, et essayer de construire ensemble des solutions qui leur conviennent. Le travail du médiateur familial est de leur permettre de s'exprimer et d'être entendues, sur les sujets qui les préoccupent, lorsque la confiance est rompue, ou que le dialogue est difficile entre les personnes.

Toute personne qui vit un conflit dans sa famille, peut solliciter un médiateur familial. Pour prendre contact, il n'est pas nécessaire que la personne avec qui vous voulez engager une médiation soit déjà d'accord. Un premier entretien d'information, gratuit, vous permet de vérifier que la médiation pourrait répondre à vos besoins, et de recevoir toutes les

informations nécessaires avant d'engager une médiation.

Sur le département des Ardennes, deux services conventionnés de médiation familiale existent: l'UDAF des Ardennes, et l'Association l'Ancre. Les médiatrices familiales reçoivent sur Charleville-Mézières et se déplacent sur diverses communes du département, notamment Vouziers.

Pour plus d'information :

Association l'Ancre, service Le Trait d'Union : Mathilde FEAT, médiatrice familiale, 07 77 07 98 07.

UDAF des Ardennes : Karine REGNERY, médiatrice familiale, 06 25 89 04 74.

L'Agirc-arco propose des bilans de santé dans les locaux du FJEPSC La Passerelle

Si vous êtes salarié Agirc-Arrco, vous avez la possibilité, dès l'âge de 50 ans, de bénéficier gratuitement (pris en charge par l'Agirc-Arrco) d'un bilan de prévention personnalisé réalisé par un médecin et un psychologue. D'une durée de 2 h, ce bilan permet de dresser une évaluation globale personnalisée de votre situation :

- un bilan médical (traitements suivis, état des vaccinations, éventuels facteurs de risques...);
- un bilan social (habitudes de vie, environnement, intégration sociale...);
- un bilan psychologique (vécu affectif et relationnel, adaptation à la retraite, projets...);
- si nécessaire, des bilans spécifiques complémentaires peuvent vous être proposés en fonction des résultats du bilan initial.

Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/actifs-futurs-retraites/prendre-soin-de-moi.

Vos services de proximité **Famille**

Permettre aux enfants de bien grandir sur le territoire et à leurs parents de bénéficier de services de proximité

Parce que le maintien des familles mais aussi l'accueil de nouvelles, sur le territoire, est important pour les élus de l'Argonne Ardennaise, de multiples dispositifs et actions sont mis en place pour les enfants.

Comment ?

En s'engageant aux côtés de la Caisse d'Allocations Familiales et des communes pour développer des services de proximité aux familles du territoire.

Lesquels ?

La communauté de communes encourage les actions pédagogiques dans les écoles du territoire en finançant jusqu'à 50 % de leurs projets pour permettre aux enfants d'assister à des spectacles ou de participer à des sorties scolaires. En 2023, ce sont 6 733€ attribués aux sivo/sivom.

Parce qu'apprendre à nager est primordial, la collectivité finance à 100 % l'accueil et les frais de transports à la piscine engagés par les écoles du territoire. En 2022, ce sont 22 000 € attribués pour les transports des enfants à la piscine.

Le soutien aux associations est important et apporte des plus-values concrètes pour les enfants. La Communauté de Communes propose régulièrement des formations gratuites pour les encadrants des associations et soutient financièrement les événements organisés par les associations, ou encore promeut le développement d'activités pour les enfants avec la création d'un tarif

unique pour les enfants du territoire auprès de l'école musique.

La signature d'une convention territoriale globale avec la CAF des Ardennes permet aux collectivités et associations de maintenir, voire de développer des activités para- et périscolaires pendant les vacances scolaires, les mercredis mais aussi avant et après l'école.

Également des sessions de formation Bafa sont organisées sur le territoire afin de former des jeunes qui

pourront ensuite mettre à disposition leurs compétences au sein des accueils collectifs de mineurs du territoire.

Le Relais Petite Enfance est destiné aux parents, assistants maternels et gardes d'enfants à domicile qui souhaitent des informations et des conseils concernant la garde d'enfant, ainsi qu'à toutes personnes intéressées par la question de la petite enfance. Il a aussi pour rôle d'accueillir les enfants sur des temps d'animation adaptés à leur âge et leurs besoins.

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS VOUZIERS ET SES ALENTOURS

La carte illustre les communes de l'Argonne Ardennaise : Bairon et ses Environs, Boult-aux-Bois, Vouziers, Buzancy, Machault, et Saint-Étienne-à-Arnes. Des illustrations d'enfants sont placées autour de la carte.

- **Vouziers** - FJEPSCS - rue du champ de foire
Contact : acm@fjepcs.fr
- **Vouziers** - Ville de Vouziers - place Carnot
Contact : periscolaire@ville-vouziers.com
- **Boult-aux-Bois** - Maison de la nature - 5 rue de la héronnière
Contact : stage.maisonnatureboul@gmail.com / 03 24 30 24 98
- **Saint-Étienne-à-Arnes** - Familles rurales - place de la Mairie
Contact : afr.stetienne08@gmail.com
- **Machault** - Familles rurales - 12 bis rue du chemin de ronde
famillesruralesmachault08310@gmail.com / 06 68 74 48 80
- **Bairon et ses environs (Le Chesne)** - Familles rurales - rue Cadot
Contact : frlechesne08@hotmail.fr / 06 42 10 40 96
- **Buzancy** - Familles rurales - place de la Mairie
Contact : gelo08@hotmail.fr

Logo de l'Argonne Ardennaise (Communauté de Communes) et du Relais Petite Enfance.

Série «A la découverte des bibliothèques de l'Argonne !»

Épisode 4 : le point lecture de Machault



Des livres pour tous les publics

Situé dans les locaux de la Mairie, le point-lecture de Machault propose aux habitants une sélection de livres pour petits et grands (albums, romans, documentaires, BD...). Les usagers ont également la possibilité de réserver les documents de la Bibliothèque Départementale des Ardennes. Les réservations sont livrées le mercredi tous les 15 jours à la bibliothèque de Vouziers par les agents de la bibliothèque départementale, puis transférées à Machault par les bénévoles du point-lecture. L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous les habitants.

Un accès aux ressources numériques

Les usagers du point-lecture de Machault peuvent désormais, tout comme ceux de la bibliothèque de Vouziers, accéder à la plateforme numérique « Le bon groin », service de cinéma à la demande, de presse en ligne et d'autoformation de la Bibliothèque Départementale des Ardennes. Le catalogue rassemble plus de 16 000 films et des centaines de titres de presse à consulter à la maison ou sur un smartphone grâce à l'application mobile.

Une nouvelle équipe de bénévoles

Depuis quelques mois, l'équipe de bénévoles s'est étoffée. Honorine Leblanc et Jean-Marie Martinet accueillent ainsi les visiteurs les mercredis de 10h à 11h, les vendredis de 18h à 19h et les samedis de 10h à 12h pour l'emprunt, la consultation et la réservation de livres.

Des animations régulières

Le samedi tous les 15 jours, Honorine anime des ateliers bricolages pour les enfants (création de décorations de Noël, bricolages pour Halloween, etc.). L'équipe participera également à la prochaine Nuit de la Lecture en janvier prochain ainsi qu'à diverses manifestations nationales. Vous pouvez retrouver l'agenda des animations sur la page Facebook de la bibliothèque.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ? N'hésitez pas à les contacter :

Contact

- Mail : bibliotheque.machault@gmail.com
- Tél : 03 24 30 30 78
- Facebook : Bibliothèque de Machault

Recensement des artistes, artisans d'arts, créateurs

Vous êtes artiste, créateur, amateur ou professionnel, dans les domaines les plus variés tels que la peinture, la sculpture, la photographie, la musique, le théâtre, le chant, la danse, l'écriture, l'artisanat d'art et vous résidez sur l'Argonne Ardennaise ? Faites-vous connaître auprès des services de la Communauté de Communes ! Ainsi, nous pourrions participer à valoriser davantage votre activité. Cela permettra également de constituer un réseau avec les différents artistes et d'organiser de nouvelles rencontres et projets.

Envoyez vos coordonnées et un descriptif de votre activité à artistes@argonne-ardennaise.fr

Le sport à l'honneur en Argonne Ardennaise

Remise des médailles Jeunesse, Sport et Engagement associatif

Le 4 novembre dernier, 34 bénévoles ardennais, dont 5 de l'Argonne Ardennaise, se sont vus distingués pour leur engagement au sein des clubs sportifs par le Comité des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif des Ardennes. Nous les remercions de faire vivre chaque jour le sport et la culture sur notre territoire. Félicitations à eux !



1. Madame Lelong de Quatre-Champs, médaille de bronze
2. Monsieur Verrier, Handball club de Vouziers, médaille de bronze
3. Monsieur Lamontagne de Chalgerange, médaille d'argent
4. Monsieur Nivoit de Grandpré, médaille d'argent
5. Madame Carles de Vouziers, médaille d'or



Buzancy et Grandpré : du football, mais pas que !

Buzancy (club aux 170 licenciés avec des U7, U9, U11, U16, Féminines, vétérans et deux équipes seniors) a rempli son objectif sportif de la saison 2022/2023 avec la montée de l'équipe en D2, après plusieurs années à finir sur le podium. Quelques rebondissements en cours de saison, mais l'équipe a su se reprendre grâce notamment au travail et l'état d'esprit insufflé par le Coach, Corentin Clergeot, diplômé d'un Brevet de Moniteur du Football. L'équipe lance complètement sa saison en battant tour à tour Cheveuges, Saily, Haraucourt et Balan avant de recevoir le leader Raucourt. Malgré quelques points lâchés lors de cette rencontre, la montée sera validée début juin. L'équipe n'est pas passée loin de faire le doublé Coupe / Championnat, éliminée en coupe Amédée Andry 1 à 0 sur un but de Saint-Menges, futur vainqueur, lors d'une sympathique demi-finale.



L'état d'esprit collectif et festif se retrouve d'ailleurs dans les activités annexes du club. En effet, le club se veut vecteur d'animations sur le canton de Buzancy : actions en faveur d'octobre rose, du Téléthon, repas dansant et surtout l'organisation du Festi'Buz, festival de musique ayant lieu courant Juin. En 2023, l'événement a rassemblé plus de 3 300 personnes sur 2 soirs autour de Cali, Les Wampas et 8 autres groupes. Une belle réussite !



Le club de Grandpré n'est pas en reste, il est champion de D4 après 15 victoires et 2 nuls. Côté statistiques, 97 buts marqués pour seulement 12 buts encaissés !



DRMO : Dépannage Reconstruction de Machines-Outils

Entretien avec Dominique ROUY,
dirigeant

La maintenance comme cœur de métier

Le plus gros de l'activité de DRMO est centré autour de la maintenance en machines outils (environ 600 interventions à l'année, sur des machines qui ne sont plus sous garanties ou en sous-traitance), le dépannage et la reconstruction et, parfois, l'installation de matériel neuf en sous-traitance. « Les journées passent vite, notre travail n'est pas monotone. Quand les gars cherchent les raisons d'une panne, ils la trouvent toujours : ils y réfléchissent à plusieurs, en mélangeant les différents corps de métier. » Ils se déplacent sur les Ardennes : Sedan, Charleville, vallée de la Semoy, mais également dans le reste de la France.

Le retrofit : rénover pour réemployer

DRMO reconstruit également des machines-outils, c'est-à-dire pour les remettre en état ou pour les adapter à une autre utilisation. Les plus grosses reconstructions pouvant prendre jusque 1000 heures de travail, ils en réalisent entre 3 et 4 par an. La reconstruction et le dépannage en interne (dans les

locaux de DRMO) permet également de former les jeunes sur site.

Un savoir-faire acquis en interne

Sur les 9 employés du site vouzinois, la plupart ont été formés sur le tas, la transmission des connaissances se faisant en interne car ce sont des connaissances qui ne sont plus dispensées en formation. Il est tout de même nécessaire d'avoir des bases en mécanique (IUT génie mécanique-productique, par exemple). Cela prend entre 4 et 5 ans pour que la nouvelle recrue soit autonome. Travail-

lant souvent chez le client pour entretenir ou réparer les machines, être autonome est une nécessité. Il faut également être mobile, car les déplacements peuvent se faire à plusieurs heures de route.

L'entreprise a également passé des contrats de professionnalisation avec des Centres de Formation des Apprentis de l'Industrie (CFAI) pour envoyer les recrues en formation sur un an. Ils étudient la théorie en CFAI et s'exercent à la pratique en entreprise.

Une politique de ressources humaines payantes puisque

Un groupe, 3 entreprises complémentaires

1. DRMO :

- Dépannage et interventions de haute technicité : intégration de commande numérique, révision, installation...
- Retrofit : rénovation totale ou partielle, le retrofit permet de moderniser les machines, d'améliorer leurs performances, leur précision de bénéficier des dernières technologies présentes sur le marché et faciliter ainsi la maintenance.
- Formations : standard (commande numérique, programmation...) ou sur mesure (mise en production, optimisation de programmes...)

2. EMO (Est Machines Outils) : spécialisée dans le négoce de machines outils d'occasion

3. EMCN (Est Maintenance Commande Numérique) : vente de palpeurs de mesure outils et pièces, conseils, configuration, intégration et formation.



l'entreprise a su fidéliser ses salariés et n'a que très peu de rotation dans ses équipes.

La commande numérique comme facteur de développement

Dernièrement, les demandes des clients se sont orientées vers la modernisation de leur machines en y intégrant de la commande numérique, autre savoir-faire spécifique maîtrisé par les équipes de DRMO.

Cette dimension a été intégrée au fur et à mesure de l'évolution technologique. Cela s'est fait naturellement, par le biais de personnels qui, parfois issus de l'usinage, ont su s'adapter à la commande numérique. Tant est si bien que DRMO est aujourd'hui le distributeur et centre technique pour la marque FAGOR sur le Nord-Est de la France. L'entreprise est également centre de formation agréé Qualiopi et va chez ses clients pour dispenser son savoir-faire.

DRMO est encore un exemple de réussite industrielle sur notre territoire. Elle continue de se développer au fur et à mesure des années et cherche d'ailleurs à recruter un apprenti pour étoffer son équipe.



Les dates clés de l'entreprise

- **2001** : création de DRMO, stockage de pièces pour dépannage,
- **2007** : déménagement sur la ZA de Vouziers pour développer la reconstruction de machines-outils,
- **2017** : mise en place d'un bureau d'étude mécanique et électrique,
- **2021** : création d'une holding (GEMO) pour racheter l'entreprise EMCN dans les Vosges ; création de la société EMO ; devient organisme de formation certifié.

Les Brèves de l'éco en Argonne Ardennaise

Les CCI de la Marne et des Ardennes fusionnent

Au 1^{er} janvier 2024, les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Marne et des Ardennes ne font plus qu'une. En mutualisant leurs ressources, elles souhaitent ainsi pouvoir répondre à des besoins des entreprises sur les nouveaux défis qui les attendent, comme l'énergie ou le recrutement.

Plus de 200 offres d'emploi dans le Vouzinois

Vous cherchez un emploi en Argonne Ardennaise ? Premier réflexe, consultez le site internet de France Travail (anciennement Pôle emploi) ! Le moteur de recherche recense tous les emplois disponibles et les domaines sont très variés : industrie, restauration, service à la personne, agriculture, santé, commerce... Vous trouverez le domaine qui vous convient !

La Comcom recense les locaux professionnels vacants

Il s'agit des locaux disponibles à la vente ou à la location pour le commerce, l'artisanat ou l'industrie. Les services tiennent à jour une base de données et mettent en lien propriétaires et entrepreneurs. Contact : Émilie LORET, ecomomie@argonne-ardennaise.fr 03 24 30 23 94

Les 3 aides en faveur du développement des entreprises

L'Argonne Ardennaise accompagne ses entreprises dans leurs projets de création, reprise ou développement par le biais de l'ingénierie (accompagnement et conseils par notre animatrice économique) mais également par des aides financières. Les connaissez-vous ?

1. ACCOR (accompagnement des commerces en milieu rural)

Il s'agit de conforter le tissu commercial en concentrant des fonds sur la rénovation, l'embellissement des locaux commerciaux et globalement sur la qualité de l'offre commerciale des bourgs structurants – « locomotives » – du territoire de l'Argonne Ardennaise.

2. Aide à l'immobilier d'entreprise pour les projets d'envergure

Cette aide a pour objectifs de :
- compenser les déséquilibres d'attractivité purement financiers du territoire de l'Argonne Ardennaise face aux pôles urbains avoisinants en focalisant des financements publics sur la

rénovation et/ ou la construction de locaux professionnels structurants;

- favoriser le développement des entreprises du territoire et améliorer l'attractivité du territoire pour les projets exogènes ;
- soutenir les projets d'envergure en matière d'immobilier d'entreprise et structurants pour le territoire.

3. Soutien aux projets des TPE

Ce dispositif vise à apporter une aide aux petits projets ne pouvant pas être financés par le biais d'autres politiques publiques. L'objectif général est d'accompagner les investissements structurants liés aux petits projets de création, développement ou reprise d'entreprise.

Pour en savoir plus sur ces aides :

Émilie LORET

Animatrice économique

07 85 33 11 72

03 24 30 23 94

ecomomie@argonne-ardennaise.fr



Entreprendre et développer Programme LEADER

Des nouvelles du programme LEADER

Fin de programmation et nouvelle stratégie

La première programmation LEADER de l'Argonne Ardennaise arrive à son terme au cours de l'année. 1 775 342 € ont été attribués à des associations, des entreprises et des collectivités pour des projets s'inscrivant dans les thématique du bien vieillir, du lien social, du tourisme et de l'économie. Cela représente 98% du budget qui avait été alloué par l'Union Européenne au territoire en 2016.

Le Groupe d'Action Locale s'est renouvelé pour la période 2023-2027 avec une nouvelle stratégie autour de la volonté de « Construire ensemble un territoire rural dynamique, pour les générations actuelles et futures ».

Le GAL a commencé l'animation de sa stratégie avec pour premier sujet la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme mode d'entrepreneuriat pour répondre à la stratégie (lire le n°55 de novembre 2023).

Première rencontre de l'ESS en Argonne Ardennaise



Cet événement coorganisé par le Groupe d'Action Locale et la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) – en partenariat avec le FJEP-Centre Social et l'association culturelle Les Tourelles – a eu lieu le lundi 20 novembre à Vouziers. 50 personnes ont participé à cette journée, représentant des structures de l'ESS – 16 du territoire –, des collectivités et des structures d'accompagnement.

Au matin, les participants se sont rassemblés pour découvrir ou approfondir leur connaissance de l'ESS avec la présentation de 4 structures de l'ESS inspirantes (la SCOP Fonderie Rollinger de Nouvion, l'association Collectif Femmes Ressources 08 de Charleville, le tiers-lieu PIX'In de Poix-Terron et le collectif FJEP-CS – La Routourne).

Des ateliers ont eu lieu l'après-midi pour partager des idées et des outils pour développer les actions des structures de l'ESS sur le territoire de l'Argonne Ardennaise mais aussi créer des partenariats pour de nouveaux projets.



Manger local, oui ! Et à la cantine aussi !

Vous avez de super producteurs locaux à côté de chez vous, vous le saviez ? Vos enfants en tout cas, eux, sont au courant car ils ont eu l'occasion de goûter leurs produits en octobre et novembre derniers.

Les élèves de maternelles et primaires des écoles du territoire ont eu la chance de bénéficier d'un menu composé de produits très locaux dans leur cantine. Voici un exemple de menu servi à Grandpré (le collège, sollicité pour préparer le repas des primaires en a profité pour proposer ce repas aux collégiens) :

- Carotte et betterave rouge vinaigrette - chou rouge et chou blanc vinaigrette (bio)
- Bœuf bourguignon – purée
- Fromage
- Yaourt

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, deux autres éditions auront lieu lors de l'année scolaire.

Les objectifs de cette action sont multiples : sensibiliser les enfants, futurs consommateurs de demain, les éveiller aux goûts, à la saisonnalité, valoriser leur environnement local et soutenir les producteurs locaux.



A cette occasion, tous les SIVU et SIVOM ont travaillé avec les prestataires de restauration suivants : Gilbin Traiteur, Api Restauration et le collège de Grandpré, eux-mêmes fournis par la Ferme de la binette à Verrières, la Ferme sous le porche à Olizy-Primat, L'Œuf ardennais à Terron-sur-Aisne, Le Jardin de la Folie à Chevières, la Ferme des lauriers à Montcheutin, Edouard FAGOT (miel) à Hauviné, Hervé GOURMET (viande) à Bayonville et Aux douceurs laitières d'Olizy Primat. Nous les remercions tous d'avoir contribué à faire profiter les jeunes argonnais des saveurs du terroir.

Vous pouvez retrouver les coordonnées de ces producteurs dans le Guide qui vous a été distribué avec le Mag' de novembre.



Le PAT : un an au service du bien manger sur le territoire

On ne le répètera jamais assez : manger local, de saison et équilibré, c'est bon pour votre santé, votre budget, votre territoire et pour la planète. Et c'est la mission du PAT (Projet Alimentaire de Territoire) de porter ce message en Argonne Ardennaise, par le biais d'animations auprès des scolaires (semaine du goût, séances santé bucco-dentaire, menus locaux...), du **grand public** (festival des Voies Vertes, « un dimanche à la campagne », guide des producteurs locaux...), des **personnes vulnérables** (« hospitri », marché de printemps au foyer de vie, projets collaboratifs à destination des porteurs de l'aide alimentaire...), des **seniors** (paniers garnis 2022 (Vouziers et Terron sur Aisne) et 2023 (toutes les communes)) et des **élus** (travail avec la commission agriculture sur les possibilités d'intervention de l'intercommunalité, réunion et sensibilisation autour de l'alimentation locale (SIVU/SIVOM)). Bref, une année bien remplie pour l'animatrice du PAT et encore beaucoup de projets à venir pour 2024 !

De nouvelles perspectives de production pour le territoire : pourquoi pas sur vos terres ?

Grâce aux caractéristiques de son sol, l'Argonne Ardennaise est propice à nombre de cultures, jusqu'aux plus inattendues. En effet, les vignes et la truffe sont en cours d'implantation sur le territoire. Et si vous tentiez l'aventure ?

Bientôt du vin argonnais...

Grâce à des passionnés et une bonne synergie de groupe, la renaissance du vin en Argonne Ardennaise est engagée. Après avoir planté des vignes (plus de 6 ha), les nouveaux viticulteurs de l'Argonne devaient se doter d'un outil de transformation adapté. Le 29 septembre 2023, « les amis du vignoble de l'Argonne Ardennaise » ont inauguré le chai pédagogique situé à Boulton aux Bois. Nous souhaitons à tous les membres de l'association une belle réussite dans leur projet.

Il existe donc désormais un outil de transformation du raisin sur le territoire. Donc, si vous avez des projets de plantation de vigne, n'hésitez plus !



Une enveloppe budgétaire a été allouée par le FEADER pour la construction de ce chai (125 028, 67 €)

...et de la truffe ?!

Le diamant noir n'est plus l'apanage du Périgord. En effet, ce champignon très recherché commence également à être cultivé sur nos terres par quelques passionnés. Nos sols calcaires se prêtent bien à sa culture, mais sur des essences d'arbres bien particulières. Les racines des chênes blanc et vert, mais aussi des noisetiers, tilleuls, charmes, pins, cèdres et hêtres se prêtent bien au développement des truffes. Pour cultiver votre propre truffière, il vous faudra acheter des plants de ces arbres déjà imprégnés du champignon, les planter dans un terrain clos et protégé... et les regarder pousser ! Pour la récolte, à défaut de cochon truffier, un chien entraîné à l'huile de truffe vous aidera à les déterrer. Pour la dégustation, on vous laisse seuls juges mais sachez que les truffes ardennaises se dégustent crues : râpées ou émincées, en beurre ou avec des œufs.

A l'heure actuelle, plusieurs hectares de truffières ont déjà été plantées ou sont en cours de plantation. Vous aussi, vous souhaitez vous lancer ou diversifier votre activité ? La région Grand Est propose des aides à la plantation de truffières.



Pour plus d'informations, contactez notre chargée de mission Agriculture, Élodie PARISOT, au 03 24 30 23 94.

Comment savoir si les truffes se développent bien ? Un « brûlé » s'étendra autour du tronc de l'arbre, faisant mourir l'herbe petit à petit, la truffe étant un herbicide naturel.

Zoom sur le suivi piscicole de l'Aisne Site « Prairies de la Vallée de l'Aisne »

Le 11 septembre dernier, la Fédération des Ardennes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a effectué des opérations de pêche, afin de réaliser un inventaire des poissons, pour le compte de la Communauté de Communes. Ces opérations ont eu lieu en 2 endroits du site Natura 2000 « Prairies de la Vallée de l'Aisne » : à Olizy-Primat et à Ambly-Fleury.



Déterminer, compter, comparer

Le but de cette opération était de comparer les nouvelles données avec celles de 2016 et ainsi pouvoir expertiser l'état de préservation des espèces, et plus particulièrement la présence des 4 espèces d'intérêt communautaire de ce site (Bouvière, Chabot, Loche de rivière et Lamproie de Planer). Une fois capturés (grâce à une technique de pêche électrique sans danger), les poissons sont déterminés, mesurés, pesés, puis remis à l'eau.

Résultats et comparatif par rapport à 2016

Les scientifiques désignent par « richesse spécifique », le nombre d'espèces présentes. Celle-ci est stable sur les deux sites.

Pour le site d'Olizy-Primat, les résultats montrent une augmentation du nombre d'individus. Cependant, cette augmentation est majoritairement due au fait de la présence d'une espèce qui n'appartient pas aux 4 espèces prioritaires. Sur les espèces cibles, seule la Bouvière est présente, avec une augmentation de ses effectifs. Présent en 2016, le Chabot n'a, lui, pas été retrouvé cette année. La taille des individus montre la présence de poissons adultes et de juvéniles, la population semble réaliser l'ensemble de son cycle de vie sur le secteur.

Pour la station d'Ambly-Fleury, il est noté l'absence de la Loche de rivière, espèce qui cependant possède un comportement pouvant la rendre difficilement capturable. Ce secteur est très diversifié au niveau de la population piscicole, ce qui reflète la diversité des habitats de la station. Un passage spécifique sur les secteurs favorables à la Loche de rivière pourrait être réalisé afin de confirmer ou d'infirmer la disparition de cette espèce.



Vérifier l'efficacité des mesures de gestion

La poursuite de ces inventaires réalisés à intervalles réguliers sur les mêmes stations permettra sur le long terme de dessiner une tendance globale de l'évolution des populations piscicoles. Ces suivis permettent de mesurer l'efficacité des mesures de gestion et, au besoin, de réorienter ces mesures pour qu'elles soient d'une meilleure efficacité au vu des objectifs poursuivis sur les sites.



« En route pour Natura 2000 ! », un nouveau programme pédagogique pour les élèves de primaire



Ce programme à destination des classes de maternelle et d'élémentaire a été lancé fin 2023. Conçu et mis en œuvre par la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois, il se compose de 2 séances d'animations : une première séance en classe permet de faire comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000 et une seconde sur le terrain, permet d'aller au contact de cette nature riche de proximité.

L'automne dernier, ce sont les élèves de CM1 et CM2 qui l'ont



inauguré, soit 22 classes qui ont déjà pu bénéficier du premier module d'animation en salle.

L'objectif de ce programme est de faire connaître et de valoriser les sites Natura 2000, à la faune et à la flore diversifiées. Il se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2025.

Programme des animations Natura 2000 - Premières dates 2024

Cette année encore, un programme riche en animations découverte de la biodiversité des sites Natura 2000 vous est proposé. Retrouvez dès à présent les premières dates à retenir :

- **Vendredi 15 mars à 19h / CERNAY EN DORMOIS – Animation « Nuit de la Chouette »**

Le territoire abrite une importante diversité de rapaces nocturnes. Venez les découvrir en participant à cette soirée ! Animation guidée et commentée par le ReNArd.



REGROUPEMENT DES NATURALISTES ARDENNAIS

- **Samedi 27 avril à 9h / CHALLERANGE – Découverte de la Vallée de l'Aisne à Mouron**

Vous longerez la rivière et observerez la diversité des prairies humides et du bocage. Sortie guidée et commentée par le ReNArd.

- **Mercredi 15 mai à 14h / CHALLERANGE – La Vallée de l'Aisne en gyropodes adaptés (spéciale PMR)**

La vallée de l'Aisne en gyropodes adaptés. Sortie réservée aux personnes à mobilité réduite (5 places disponibles). Sortie guidée et commentée par la Maison de la Nature.



- **Mercredi 22 mai à 14h / BAIRON – Faune et Flore du Vieil-Etang**

Petits et grands, partez à la recherche de la faune et de la flore du Vieil-Etang de Bairon. Sortie guidée et commentée par la Maison de la Nature.



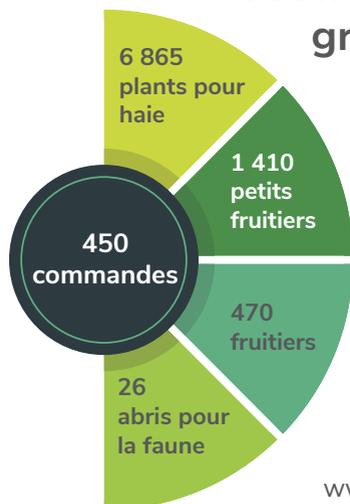
Retrouvez le programme complet sur le site www.argonne-ardennaise.fr

Animations et sorties gratuites, inscription obligatoire auprès du service Natura 2000 (natura2000@argonne-ardennaise.fr)
06 37 73 33 18 ou 03 24 71 59 93

Le lieu du RDV sera communiqué lors de l'inscription.



Ma haie pour les abeilles : grand succès pour la première phase



Nous avons enregistré et distribué 450 commandes pour cette première phase de l'opération « Ma Haie pour les abeilles » et 15 personnes ont bravé la pluie et le froid les 18 et 25 novembre dernier pour apprendre à planter un arbre fruitier avec les Croqueurs (Vrizy) et/ou une haie avec le ReNard (Briulles-sur-Bar). MERCI à tous les participants d'ainsi contribuer à restaurer la trame verte du territoire ! D'autres animations/formations (taille des fruitiers, découverte des insectes pollinisateurs, etc.) sont prévues au cours de l'année 2024 avec nos partenaires associatifs (Croqu'Ardenne, ReNard et Réseau Biodiversité pour les Abeilles), n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de l'Argonne Ardennaise pour en savoir plus : www.argonne-ardennaise.fr/ma-haie-pour-les-abeilles.html



Premier comité de pilotage de la nouvelle ZARG : l'eau au cœur des recherches



Ce comité, réuni le 20 novembre dans la belle salle de la commune des Islettes (Marne), a permis aux différents laboratoires d'exposer leurs axes de recherche. En ce qui concerne plus spécifiquement notre territoire, une étude sur les cyanobactéries du Lac de Bairon (celles qui perturbent notre baignade estivale !) sera menée à partir de 2025.

Parmi cinq projets sélectionnés, le projet Tupper-war a été plébiscité par l'Entente argonnaise compte tenu des enjeux de la ressource en eau et de sa qualité dans nombre de nos communes. Il s'agit d'analyser les éléments physicochimiques issus de la Pre-

mière Guerre mondiale dans les eaux de captage des communes du front de guerre 14/18, comme le perchlorate, une molécule nocive contenue dans les munitions, dont on retrouve des traces dans l'eau du robinet.

A noter également que les recherches sur les Amphibiens en Argonne, et plus particulièrement le crapaud Sonneur à ventre jaune présent dans les ornières de la forêt domaniale de La Croix aux Bois, vont être approfondies.



Notre territoire **Tourisme**

Suivez la Destination Sud-Ardenne sur Tik Tok

L'Office de Tourisme part à la conquête de nouveaux publics sur TikTok ! En complément des autres réseaux sociaux, ce mode de communication axé sur de courtes vidéos se caractérise par un ton léger, propice à une valorisation très vivante de l'Argonne Ardennaise et du Rethélois.



Une appli mobile pour valoriser le patrimoine local

L'Office de Tourisme s'engage dans la valorisation du patrimoine du Sud-Ardenne par le biais de l'appli mobile Henoo. Cette vitrine permet d'être plus exhaustif qu'au sein des brochures, et d'intégrer le moindre site de mémoire, monument, édifice... Elle permet de suggérer des circuits thématiques, et propose des anecdotes sur les différents lieux de visite.

L'équipe de l'Office de Tourisme enrichit régulièrement la liste des sites présentés, et les informations diffusées. N'hésitez pas à faire des suggestions !

Disponible sur Google Play Store et App Store



Sensibiliser les écoliers au tourisme de proximité



L'équipe de l'Office de Tourisme a créé une animation pour les élèves de CM1 de Mme FEUCHER, à l'école Dora-Lévi à Vouziers, afin d'accompagner leur projet d'envoyer des cartes postales présentant notre région à d'autres écoliers de France. Ces écoliers sont les futurs ambassadeurs de la Destination Sud-Ardenne !

Kit d'exploration de Vouziers : un partenariat avec les parents d'élèves

Les parents d'élèves peuvent acheter le jeu À la Recherche de l'Avion de Roland Garros à tarif réduit (3€ au lieu de 5€) à l'Office de Tourisme. En plus d'offrir à leur enfant une activité



de découverte du patrimoine de Vouziers (1/2 journée, dès 7 ans), ils contribuent au financement de leur association de parents d'élèves (à chaque vente, 1€ reversé).

Déjà opérationnel pour les APE de Grandpré et de Vouziers (Dora Lévi), ce partenariat peut être étendu aux autres associations du territoire.



Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne

10 place Carnot à Vouziers
03 24 71 97 57 - www.argonne-en-ardenne.fr

28 rue Thiers à Rethel
09 54 82 84 22 - www.paysrethelois-tourisme.com



En partenariat avec l'ITEP de Verdun !



L'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) de Verdun a pour mission d'accueillir des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques et comportementales perturbant leur scolarisation et leurs apprentissages. L'univers du PAD leur permet un épanouissement certain tout en les responsabilisant par des travaux formateurs, et très utiles pour le parc ! Depuis septembre 2023, toutes les deux semaines, un petit groupe d'élèves vient se former au parc pour apprendre l'entretien des espaces verts.

Une sortie très appréciée de ces élèves puisqu'ils ont la chance de voir les animaux de près et de profiter à la fin de leur journée du Hamac à Bonds !

Devenez bénévole au PAD !



Rejoignez notre équipe de bénévoles pour animer et faire vivre le 2^{ème} site touristique des Ardennes tout en étant proche de la nature et des animaux.

Vous pouvez participer dans différents domaines comme la maintenance, l'entretien des espaces verts, l'animation (en période d'ouverture) ou encore les soins animaliers.

Comment devenir bénévole ?

Aucune expérience n'est nécessaire pour postuler, il faut être disponible au moins une demi-journée par semaine pour une durée minimum de 6 mois, être majeur et être prêt à s'investir dans le parc.

Si vous avez des compétences que vous pensez être utiles pour le parc qui ne figurent pas ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter !

Envoyez-nous votre candidature par mail à contact@parc-argonne-decouverte.fr en précisant le domaine qui vous intéresse, le/les jours que vous souhaitez consacrer au parc ainsi que votre motivation pour rejoindre notre équipe.



RD 946, Bois de Roucy - 08250 Olizy-Primat

Plus d'infos :

- au 03 24 710 738
- sur www.parc-argonne-decouverte.fr
- sur les réseaux sociaux   

Notre territoire Parc Argonne Découverte

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2024 !



L'équipe du Parc continue de travailler d'arrache-pied cet hiver pour préparer la saison 2024 et ses nouveautés. Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux pour ne pas manquer les dernières actualités du Parc et suivre nos aventures.

Une réduction spéciale pour les habitants de l'Argonne Ardennaise

Découpez et présenter ce coupon lors de votre visite au Parc. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une réduction de 10 € pour l'achat de 4 entrées sur toute la saison 2024. Plus d'informations à contact@parc-argonne-decouverte.fr. Consultez les jours d'ouverture sur le site internet www.parc-argonne-decouverte.fr

PROMO

Valable au
Parc Argonne Découverte
pour la saison 2024

**10€
DE RÉDUCTION**

Sur présentation de ce coupon
pour l'achat de minimum 4 entrées et/ou pass*

*Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours.
Valable uniquement sur présentation de ce bon original, photocopies non acceptées.
Un seul bon utilisable par famille.



Siège administratif

44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERS
03 24 30 23 94 - www.argonne-ardennaise.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 8 h 45 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
(16h30 le vendredi)

Directeur Général des Services : Fabien COURTOIS

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET



Déchets ménagers

Facturation, bac poubelle,
conseils sur le tri, prévention...

Justine CHARDIN - Tél. 03 24 30 23 94

HORAIRES D'OUVERTURE D'HIVER DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

DÉCHÈTERIE DE VOUZIERS

Du lundi au samedi : 9h00 - 11h50 et 14h00 - 16h50
Fermée le jeudi matin

DÉCHÈTERIE DE BUZANCY

Lundi : 13h - 17h

DÉCHÈTERIE DE MACHAULT

Mardi : 13h - 17h

DÉCHÈTERIE DE BAIRON ET SES ENVIRONS (LE CHESNE)

Mercredi : 13h - 17h

DÉCHÈTERIE DE GRANDPRÉ

Jedi : 13h - 17h

DÉCHÈTERIE DE CHALLERANGE

Vendredi : 13h - 17h



Relais Petite Enfance

Liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s,
informations sur le contrat de travail, ateliers
d'information, animations...

Annie DEMISSY - Tél. 03 24 30 23 94 - 06 79 32 01 40

Permanences téléphoniques ou au siège sur RDV

en période scolaire : du lundi au jeudi : 13h30 - 16h et le vendredi : 9h - 12h
pendant les vacances : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



France Services

Aide aux démarches administratives

EN SOUS-PRÉFECTURE À VOUZIERS

Du lundi au vendredi de 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30-17 h 00

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

Voir site internet www.argonne-ardennaise.fr

SERVICE ITINÉRANT (À LA DEMANDE)

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13h30 à 17h00
sur RDV dans la mairie de votre choix.

Claudie TURK - Céline LALANDE

Tél. 03 24 30 47 67



Habitat - Logements

SUBVENTIONS RÉNOVATION DE L'HABITAT

Façades anciennes, murs et murets, bardages, toitures.

AIDES TOITURES-FAÇADES ET DÉMOLITION DE RUINES

LOGEMENTS À LOUER

L'Argonne Ardennaise gère un parc de 17 logements communaux.

Sandrine BRULLOT - Tél. 03 24 30 23 94



Trame Verte et Bleue

Valérie GENESSEAUX - Tél. 03 51 50 70 06



Natura 2000

Aurélien MUSU - Tél. 03 24 71 59 93



Parc Argonne Découverte

08250 OLIZY-PRIMAT - Tél. 03 24 710 738
parc-argonne-decouverte.fr



Développement économique

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ZONES D'ACTIVITÉS, ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Terrains à vendre, locaux professionnels à louer,
aide au montage de projets, dispositifs d'aide

Émilie LORET - David MAUGER

Tél. 03 24 30 23 94



**Destination
Sud-Ardenne**

Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne

10 place Carnot à Vouziers
Tél. 03 24 71 97 57 - www.argonne-en-ardenne.fr



Vie Associative

RECHERCHE DE FINANCEMENTS /ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

Pays d'Argonne - 06 12 80 10 69 et 06 23 75 80 21
contact@pays-dargonne.fr et coordinatrice@pays-dargonne.fr

Du lundi au vendredi de 10h à 17h non-stop